

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER du PILEU

Jeudi 15 février 2018

Maison Gérard Philipe

Présents : M. René AUTISSIER, Mme Christine DE PONFARCY, M. Hugues DE PONFARCY, Mme Gisèle DURELLE, M. Patrice GADENNE, Mme Jocelyne GAUGRIS, Mme Claude GUERNIOU, Mme Maïté GUILLEMOT, m ; Michel GUILLEMOT, M. Gilles GUILLON, M. Jean-Louis HANOUILLE, Mme Madeleine LOSCO, M. Pascal MAURICE, Mme Simone MÉTAYER, M. Michel MOLINES, M. Bernard NICOLAS, M. Alain RENARD, Mme Annie RENARD, Mme Louis-Marie RENARD, M. Jacques SOLOVIEFF, Mme Marie-Christine SPECHT, M. Michel SPECHT

Excusés : M. Thierry CORDONNIER, M. Denis FÉLICITÉ-ZULMA, Mme Thérèse LE LIÈVRE, M. Jean-Louis LEMOINE, M. François SCHOREISZ,

Élus :

M. Guillaume CARISTAN, Adjoint au Maire délégué à la démocratie locale, jeunesse et nouvelles technologies, quartiers du Plateau et de Lozère,
Mme Régina LAHUTTE, Adjointe au Maire, déléguée aux Jeunes parents, quartiers du Pileu et des Garennes,
Catherine VITTECOQ, Adjointe au Maire déléguée aux Mobilités, au Handicap, et à la Petite enfance,
M. Leonardo SFERRAZZA, Adjoint au Maire délégué à l'Espace public, la Voirie et au Cimetière,
M. Gilles CORDIER, Conseiller municipal délégué à la Circulation et au Stationnement,

Services municipaux :

M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint des Services, Animation de la Cité,
M. Marc CARPENTIER, M. Sébastien MASSON, Service vie locale,
M. Ronan PHILIPPOT, Chargé de mission Espace public,
M. Mohamed IKHARAZEN, Responsable de la Maison Gérard Philipe,

Président de séance : M. Bernard NICOLAS

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service vie locale.

- Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE, adjointe au maire chargée du quartier du PILEU.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Bernard NICOLAS accepte la présidence de séance.

- Validation du Compte rendu de la séance du 30 novembre 2017.

À la suite d'une erreur d'envoi, les participants n'ont pas tous reçu le projet de compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2017. Le projet de compte-rendu sera proposé à la validation au prochain conseil de quartier.

1. Points spéciaux – Actualités :

M. IKHARAZEN informe le conseil de quartier de la création d'ateliers d'écriture destinés à publier un recueil de textes et anecdotes sur l'histoire du quartier.

En effet, dans le cadre des 80 ans de la Commune libre du Pileu, la Maison Gérard Philipe souhaite recueillir la parole des habitants qui fera ensuite l'objet d'un recueil. C'est dans cette optique que Marie-Laure DANGLES, de l'association « Coq à l'âne », propose des ateliers d'écriture créative.

Dates et horaires des ateliers d'écriture :

- Le mercredi 21 mars 2018 de 18h à 20h
- Le mercredi 28 mars 2018 18h à 20h
- Le mercredi 4 avril 2018 18h à 20h
- Le mercredi 11 avril 2018 18h à 20h

Ces séances auront lieu à la Maison Gérard Philipe. Il n'y a aucune obligation de participer à tous les ateliers.

Il sera possible, pour les personnes ne pouvant se rendre à ces ateliers, de faire parvenir des textes ou des photos personnelles qui pourront figurer dans ce recueil.

Durant tout le mois de février, des « boîtes à mots » vont être distribuées dans le quartier. Les mots récoltés seront ensuite utilisés pendant les ateliers.

M. IKHARAZEN annonce la mise en place d'une programmation de temps festifs et conviviaux dans l'ancienne halle du marché du Pileu. Le conseil de quartier sera tenu informé de ce programme.

Enfin il invite les participants à prendre connaissance des activités proposées par la Maison Gérard Philipe pendant les congés scolaires (programmes disponibles sur place).

a) Information sur le campement à proximité du chemin de Vauhallan.

Depuis le conseil de quartier du 30 novembre 2017, Mme LAHUTTE informe que la suite de la procédure est la suivante :

Le commandement de quitter les lieux a été signifié par huissier le 29 décembre 2017. Ce dernier doit informer le Préfet de ce qu'un commandement de quitter les lieux a été adressé aux occupants et qu'une procédure d'expulsion est donc engagée.

Après l'expiration du délai de deux mois suivant la notification du commandement et dès la fin de la trêve hivernale qui s'achève le 31 mars 2018, le Préfet sera juridiquement tenu de prêter à la Ville le concours de la force publique pour procéder à la libération des terrains.

Aucune expulsion ne peut être mise en œuvre sans le concours effectif de la force publique. Par conséquent, la libération effective du terrain dépendra de l'action et de la diligence du Préfet.

b) Point sur le déploiement de la zone 30 dans le quartier du Pileu.

M. CORDIER rappelle que les motivations du déploiement des zones 30 à Palaiseau résident dans une amélioration générale des champs visuels depuis l'habitable d'une voiture, et l'accroissement global de la sécurité routière (un choc voiture/piéton a une probabilité de létalité de 100% à 70km/h, et passe à 10% à 30km/h).

Les temps de la concertation se sont répartis jusqu'aujourd'hui comme suit :

- 28 septembre 2017 : présentation de la démarche zone 30 au conseil de quartier
- 12 décembre 2017 : réunion avec la Ville d'Igny
- 24 janvier 2018 : consultation de la commission circulation et stationnement

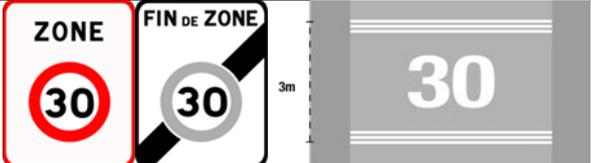
Les prochains temps se répartiront au cours du second semestre 2018 :

- 2nd trimestre 2018 : réunion publique pour présenter les projets d'aménagements aux riverains
- 2nd trimestre 2018 : mise en œuvre des aménagements
- 2nd semestre 2018 : retour d'expérience en conseil de quartier

M. GADENNE rappelle que la commission « circulation – stationnement » du conseil de quartier a travaillé sur le sujet depuis le 8 avril 2015. Elle a régulièrement donné ses comptes rendus en conseil de quartier, et les a également adressés à la municipalité. D'autre part, les conclusions de la commission ont fait l'objet d'un vote exceptionnel en conseil de quartier dès le 24 septembre 2015, donnant clairement l'ordre dans lequel le conseil de quartier souhaitait faire intervenir les mesures d'accompagnement de la mise en place de la zone 30. M. CORDIER répond que la volonté de M. le Maire, dans le cadre de son projet d'aménagement de la circulation de la ville, est de limiter la vitesse à 30 km/h.

Mme VITTECOQ tient à remercier la commission « circulation – stationnement » pour son travail. Elle insiste sur le fait que la démarche de concertation demeure assez compliquée d'autant que M. le Maire souhaite la participation d'un maximum d'habitants.

M. PHILIPPOT présente les projets d'aménagement au conseil de quartier :

<p>1. Aménagement de portes de zone 30 par des Panneaux et des marquages au sol</p>	
<p>2. Projet de rappels de limitation à 30 km/h</p>	
<p>3. Projet d'installation de radars pédagogiques et radars de feux</p>	
<p>4. Projet de réaménagement de carrefours</p>	<p>« Cédez-le-passage », mini-giratoires franchissables, conservation des « stops », mini-giratoires supplémentaire.</p>

5. Projet d'aménagement de zones 20



Tous ces projets seront présentés et discutés lors d'une réunion publique en présence de M. le Maire. Cette réunion sera annoncée par boitage des riverains, en amont auprès de la commission « circulation – stationnement » (information sur le site du conseil de quartier <http://cq-pileu.fr/>), le Palaiseau mag'.

M. RENARD pose la question du traitement du rond-point de Polytechnique. M. CORDIER répond que ce rond-point et la rue des Marnières feront l'objet de dossiers singuliers car la priorité de traitement de la circulation se situe à l'intérieur du quartier du Pileu. Le coût du déploiement dans le quartier du Pileu sera à lui seul déjà élevé.

Pour répondre à la question d'un participant, M. CORDIER explique que comme pour le quartier de Lozère, il n'y aura pas d'ajout de plateau surélevé au Pileu.

Pour la rue du Cottage (les voitures étant garées chez les riverains, constat d'accélération de ligne droite, vitesse trop élevée – réelle ou ressentie), une réunion publique spécifique pourrait être programmée pour envisager des solutions adaptées.

M. CORDIER précise que les priorités à droite seront annoncées et renforcées par la pose de signalétique verticale, comme c'est le cas à Lozère.

Pour répondre à la question d'une participante sur les modalités du stationnement de la rue de Verdun, M. CORDIER explique avoir reçu des courriers de riverains pour qu'il soit revu et modifié. Rien n'est pour l'heure fixé, et rien n'empêche que le stationnement soit remis à l'identique.

M. CORDIER annonce qu'une étude sera menée sur la sécurisation piétonne sur le pont de l'avenue des Alliés vers la rue Paul Doumer.

Mme Kraft précise que le radar pédagogique rue des Quatre Chênes est mal situé car peu de trafic où il est actuellement installé. Elle demande qu'il soit déplacé sur une autre partie de la rue.

3. Point sur les travaux des commissions : retour sur les travaux des différentes commissions.

Il n'y a pas de compte rendu particulier.

4. Questions diverses.

Mme LAHUTTE revient sur une question posée lors de la réunion précédente sur le ressenti de vitesse excessive des camions qui transportent du ciment frais ; il est en effet nécessaire de savoir précisément où a été remarqué ce ressenti pour transmettre l'information à la police municipale. Un participant affirme qu'il s'agit de la rue de la Sablière.

Un problème d'éclairage public avait été signalé dans la sente allant de la rue du Capitaine Cocart à la Vigne du Pileu. Ce problème a été résolu. Cette sente n'ayant pas de nom officiel ni de signalétique, M. CORDIER informe que ce sujet sera traité par le biais de la commission « circulations douces ».

M. SFERRAZZA revient sur la demande de M. MOLINES de procéder à l'élagage d'arbres dans le quartier du Pileu. M. SFERRAZZA précise que les services de la Ville n'ont pas cette compétence et doit organiser et planifier une campagne qui doit être soumise à arbitrage budgétaire.

M. RENARD propose qu'à l'occasion des épisodes de neige, les rues qui conduisent aux écoles (rue du Capitaine Cocart notamment) soient salées en priorité. M. SFERRAZZA précise les éléments suivants :

- Les services techniques de la ville se sont mobilisés jour et nuit pour dégager et saler régulièrement les routes pour fluidifier au maximum la circulation. Plan neige activé.
- La ville de Palaiseau est plus équipée en matériel que la moyenne des villes d'Ile-de-France à ce type d'épisode neigeux
- Les stocks de sel ont été bien gérés. Pas de rupture malgré l'utilisation de 50 tonnes de sel par jour.
- Les 24 bacs à sel ont été réapprovisionnés régulièrement pour permettre aux habitants de saler leurs entrées de domicile et leur portion de trottoirs
- Une attention particulière a été portée aux trottoirs des rues commerçantes du centre
- À la suite des intempéries, la Ville de Palaiseau a mis en place un dispositif "Urgence neige" (06 76 37 87 94), 24h/24,
- Une opération « volontaires des neiges » pour les personnes isolées.

M. SFERRAZZA précise que le salage a été rendu très compliqué en raison de la forte présence de véhicules sur les réseaux routiers.

M. MOLINES signale que les travaux d'assainissement de la rue du Cottage ont généré des vibrations ressenties dans les pavillons voisins.

Rue de Verdun :

- Quand se fera le changement de l'éclairage par des ampoules Led ? Cela était notifié dans le courrier reçu par tous les riverains annonçant et précisant la nature des travaux sur cette voie.
- A côté de la boulangerie, il y a une retenue d'eau, pourquoi ne pas avoir refait le bitume à ce niveau ?
- Remise en place des plots tels qu'ils étaient avant la réfection de la voie.

5. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier (jeudi 24 mai, 20h30, Maison Gérard Philipe).

Validation du Compte-rendu du conseil de quartier du 30 novembre 2017

Déploiement de la zone 30, avec bilan de la réunion d'information du 11 avril 2018.

Travaux des commissions.

Information sur le travail de recueil de textes sur l'histoire du quartier.